



# Affaires intergouvernementales

**RAPPORT ANNUEL**

2022-2023

# **Affaires intergouvernementales**

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000, Fredericton (NB) E3B 5H1 CANADA

ISBN 978-1-4605-3699-5 (version bilingue imprimée)

ISBN 978-1-4605-3700-8 (PDF : version française)

ISSN 978-1-4605-3701-5 (PDF : version anglaise)

## LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

### Du ministre à la lieutenant-gouverneure

**L'honorable Brenda Murphy**  
**Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick**

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des Affaires gouvernementales du Nouveau-Brunswick pour l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.



L'honorable Blaine M. Higgs  
Premier ministre et ministre responsable

### Du ministre à la lieutenant-gouverneure

**L'honorable Brenda Murphy**  
**Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick**

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des activités liées à la Francophonie du Nouveau-Brunswick pour l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.



L'honorable Glen Savoie  
Ministre responsable

**Du sous-ministre au ministre responsable**

**L'honorable Blaine M. Higgs**  
**Ministre responsable des Affaires intergouvernementales**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités des Affaires intergouvernementales pour l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.



Cade Libby

Sous-ministre

**Du sous-ministre au ministre responsable**

**L'honorable Glen Savoie**  
**Ministre responsable de la Francophonie**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités liées à la Francophonie pour l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.



Cade Libby

Sous-ministre

## TABLE DES MATIÈRES

Lettres d'accompagnement .....	3
Message du premier ministre.....	6
Message du ministre.....	7
Message du sous-ministre .....	8
Priorités du gouvernement.....	9
Faits saillants.....	10
Mesures de rendement.....	11
Aperçu des activités .....	12
Aperçu et faits saillants des divisions .....	13
Bureau du protocole .....	13
Relations intergouvernementales canadiennes et relations fédérales-provinciales .....	16
Politique d'expansion du commerce et relations avec les états-unis .....	18
Francophonie internationale et multilatérale .....	19
Francophonie canadienne et langues officielles.....	21
Renseignements financiers.....	23
Résumé des activités de dotation .....	24
Résumé de la législation et de l'activité législative .....	26
Résumé des activités liées aux langues officielles.....	27
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général .....	29
Rapport en vertu de la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i> .....	30

## MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

L'exercice 2022-2023 aura marqué le retour aux activités régulières des Affaires gouvernementales après les perturbations entraînées par la pandémie de COVID-19. Le personnel des Affaires intergouvernementales s'est investi dans l'atteinte des objectifs prioritaires du gouvernement et dans le renforcement des relations avec les voisins et les partenaires du Nouveau-Brunswick à l'échelle du Canada et dans le monde.

Le personnel des Affaires gouvernementales a contribué à la gestion de nos relations avec le gouvernement fédéral ainsi que les provinces et territoires du Canada par l'entremise du Conseil de la fédération et des réunions des premiers ministres. Les premiers ministres provinciaux et le premier ministre du Canada se sont réunis en février 2023 pour conclure un nouveau partenariat de financement qui aidera à maintenir le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

Il a également contribué à l'avancement de nos importants partenariats avec nos voisins de l'Atlantique par l'intermédiaire du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique ainsi que de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, et avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.

L'équipe des Affaires intergouvernementales a joué un rôle fondamental dans le renforcement de nos liens économiques et culturels avec la Francophonie internationale et a défendu les intérêts du Nouveau-Brunswick sur les enjeux de politique commerciale canadienne et internationale.

L'exercice 2022-2023 aura également été une année de transition et d'innovation pour de nombreux membres de notre équipe, car nous avons dû traduire les recommandations de la révision de 2021 de la *Loi sur les langues officielles* en mesures et actions concrètes que le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre.

Le Bureau du protocole a joué un rôle clé dans l'accueil des diplomates et des dignitaires étrangers, dans la gestion de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et dans l'hommage rendu à Sa Majesté la reine Elizabeth II par l'intermédiaire du programme de la Médaille du jubilé de la reine et des commémorations publiques ayant suivi le décès de Sa Majesté en septembre 2022.

Je tiens à remercier personnellement le personnel des Affaires intergouvernementales de son travail et de son dévouement à faire du Nouveau-Brunswick un endroit où il fait bon vivre et travailler.



L'honorable Blaine M. Higgs

Premier ministre et ministre responsable

## MESSAGE DU MINISTRE

### Message du ministre de la Francophonie

Après plusieurs bouleversements à nos opérations régulières causées par la pandémie de la COVID-19, je suis fier de souligner les grands efforts des Affaires intergouvernementales pour remplir avec succès notre mandat et conséquemment confirmer notre rôle de leader en matière de Francophonie.

L'année 2022-2023 aura permis aux Affaires intergouvernementales de retourner à l'avant-plan de la Francophonie internationale et canadienne, notamment avec l'envoi d'une délégation au Sommet de la Francophonie à Djerba en Tunisie ainsi qu'avec des discours sur la Francophonie économique néo-brunswickoise et canadienne prononcés devant des leaders économiques et politiques au Toronto Global Forum.

L'amplification de nos activités de réseautage aura également marqué le travail des Affaires intergouvernementales, alors que des partenariats déjà existants, comme celui avec le département de la Vienne en France, se sont améliorés et d'autres sont sur le point d'être créés.

Le Nouveau-Brunswick a également joué un rôle crucial au niveau de la promotion et de l'avancement de la Francophonie canadienne. La rencontre des ministres responsables de La Francophonie canadienne à Regina en juin 2022 aura permis de faire avancer d'importants dossiers nationaux comme l'immigration francophone, les services en français et le manque de main-d'œuvre bilingue.

À l'échelle provinciale, le dynamisme de la Division de la Francophonie canadienne aura permis l'attribution d'importantes sommes d'argent dans des projets et initiatives communautaires et scolaires et pour ainsi contribuer au développement, à l'épanouissement et à la vitalité des communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick.

Finalement, un grand merci à l'équipe des Affaires intergouvernementales, à laquelle j'exprime ma plus grande reconnaissance et toute mon admiration pour leur travail acharné qui nous a permis de nous acquitter de notre mandat avec efficacité.



L'honorable Glen Savoie

Ministre responsable de la Francophonie

## MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Dans le contexte de notre vision, *Une équipe, un GNB*, l'équipe des Affaires intergouvernementales se consacre à favoriser la solidification des relations du Nouveau-Brunswick, tant au sein du Canada qu'à l'échelle internationale.

Au cours de l'exercice 2022-2023, le personnel des Affaires intergouvernementales a géré la participation de la province à la réunion de la Francophonie en Tunisie, à la réunion des premiers ministres à Ottawa et la visite de la princesse Anne, princesse royale, dans la province.

Le personnel des Affaires intergouvernementales a appuyé la participation du premier ministre à cinq rencontres du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et à dix réunions du Conseil de la fédération, de même qu'à une rencontre des premiers ministres et des ministres du Canada atlantique dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. La participation du gouvernement à une douzaine de visites diplomatiques a également fait partie de notre mandat. Le personnel a soutenu la participation du sous-ministre à 66 réunions et téléconférences des sous-ministres régionaux et nationaux des relations intergouvernementales.

Le Bureau du protocole a supervisé la transition de la monarchie à la suite du décès de la reine Elizabeth II et de l'accession au trône du roi Charles III.

Pour honorer le dévouement de Sa Majesté au service public, le personnel des Affaires intergouvernementales a géré le Programme de la Médaille du jubilé de la Reine, rendant hommage à plus de 3 000 personnes du Nouveau-Brunswick pour leur dévouement exemplaire envers le bien de la population, en particulier durant la pandémie de COVID-19.

L'Ordre du Nouveau-Brunswick a été décerné à dix nouveaux récipiendaires cette année, pour témoigner de leurs services envers leurs concitoyens.

En juillet 2022, en partenariat avec le Consulat général de France dans les provinces de l'Atlantique, nous avons procédé avec fierté au lancement de la première stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France, qui comportante des objectifs spécifiques et mesurables. La stratégie implique de nombreux ministères et partenaires stratégiques du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB). La mise en œuvre de la révision de 2021 de la *Loi sur les langues officielles* va de l'avant et la transition vers un Secrétariat aux langues officielles, qui aura un mandat clair pour protéger et promouvoir le statut unique du Nouveau-Brunswick en tant que seule province officiellement bilingue du Canada.

Je tiens à remercier l'équipe des Affaires intergouvernementales de son travail indéfectible et de son dévouement au cours de la dernière année.



Cade Libby

Sous-ministre



## PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

### **Au service des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois - Une équipe, un GNB**

*Une équipe, un GNB* est notre vision en tant qu'organisme et une approche collaborative de notre mode de fonctionnement. C'est notre voie vers l'avenir. Elle représente une fonction publique qui collabore dans l'ensemble des ministères, des professions et des services. Ensemble, nous apprenons, nous développons et nous nous adaptons. Nous découvrons aussi des moyens nouveaux et novateurs de faire les choses. Cette vision nous permet d'obtenir les résultats nécessaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous travaillons avec plus d'efficacité et d'efficacités que jamais.

Dans le contexte d' *Une équipe, un GNB*, nous améliorons la façon dont les ministères du gouvernement :

- communiquent entre eux;
- collaborent dans le cadre de projets importants;
- favorisent la concentration des efforts et de la responsabilisation.

### **Gestion de la stratégie et des opérations**

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officiel fondé sur des pratiques organisationnelles d'avant-garde pour élaborer, communiquer et réviser ses stratégies. Ce processus procure à la fonction publique un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation et de favoriser l'amélioration continue.

### **Priorités du gouvernement :**

Notre vision pour 2023-2024 est celle d'un Nouveau-Brunswick dynamique et viable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités du gouvernement.

- Un secteur privé dynamisé
- Des collectivités dynamiques et durables
- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant
- Des soins de santé publique fiables
- Une éducation de première classe
- L'environnement

## FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'équipe des Affaires intergouvernementales s'est concentrée sur les priorités gouvernementales suivantes, conformément à son mandat :

- Soutien au premier ministre dans le cadre de sa participation aux forums des premiers ministres (réunion des premiers ministres : 1 / Conseil de la fédération : 10 / Stratégie de croissance pour l'Atlantique : 1 / Conseil des premiers ministres de l'Atlantique : 5 / Rencontres bilatérales : 7). Résultats : aide à la négociation d'un nouvel accord de financement des soins de santé de 900 M\$.
- Soutien à la participation du ministre responsable de la Francophonie à des réunions internationales [Sommet de la Francophonie (Tunisie)]. Résultats : Ouverture de l'école Galiléo Galiléi à Tunis – offrant le cursus francophone du Nouveau-Brunswick et le pavillon du Nouveau-Brunswick au Village de la Francophonie, qui comportait une dimension de réalité virtuelle, a été le plus populaire, suscitant l'intérêt d'étudiants internationaux et d'immigrants.
- Soutien aux ministres responsables du commerce et des relations avec les États-Unis dans le cadre de réunions internationales (Comité du commerce intérieur/SEUS-CP).
- Participation à quatre cycles de négociations en vue d'un accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume-Uni afin de promouvoir et de défendre les intérêts de la province.
- Élaboration de la Stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France. Résultats : investissement majeur de Thales à Fredericton (114 emplois à 160 000 \$) et attraction d'un plus grand nombre d'immigrants de France.
- Début des travaux visant à moderniser la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick.
- Gestion du programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, reconnaissant dix personnes, et du programme de la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II, reconnaissant 3 000 citoyens du Nouveau-Brunswick.
- En réponse à l'examen de 2021 de la *Loi sur les langues officielles*, une mesure législative a été introduite pour créer le Secrétariat aux langues officielles, qui travaillera avec les ministères et organismes du GNB et avec la population en vue de coordonner et de soutenir le bilinguisme et d'en promouvoir les avantages.

## MESURES DE RENDEMENT

L'information ci-dessous décrit certaines des priorités des Affaires intergouvernementales et la façon dont nous avons mesuré notre rendement.

### **Résultat n° 1 : Modifications de la *Loi sur les langues officielles***

Une mesure législative visant à modifier la *Loi sur les langues officielles* a été introduite le 29 mars 2023 en vue d'établir le Secrétariat aux langues officielles, qui sera créé afin de coordonner, de soutenir et de promouvoir la *Loi sur les langues officielles*. Les activités du Secrétariat débiteront officiellement en avril 2023 au sein des Affaires intergouvernementales.

### **Résultat n° 2 : Ordre du Nouveau-Brunswick**

Les travaux visant à modifier la *Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick* ont débuté dans le but de moderniser le processus de mise en candidature et de sélection pour l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Ces modifications visent à préserver l'intégrité de la plus haute distinction de la province qui, tous les ans, reconnaît les personnes qui ont contribué de manière importante au bien-être économique, culturel ou social de la province.

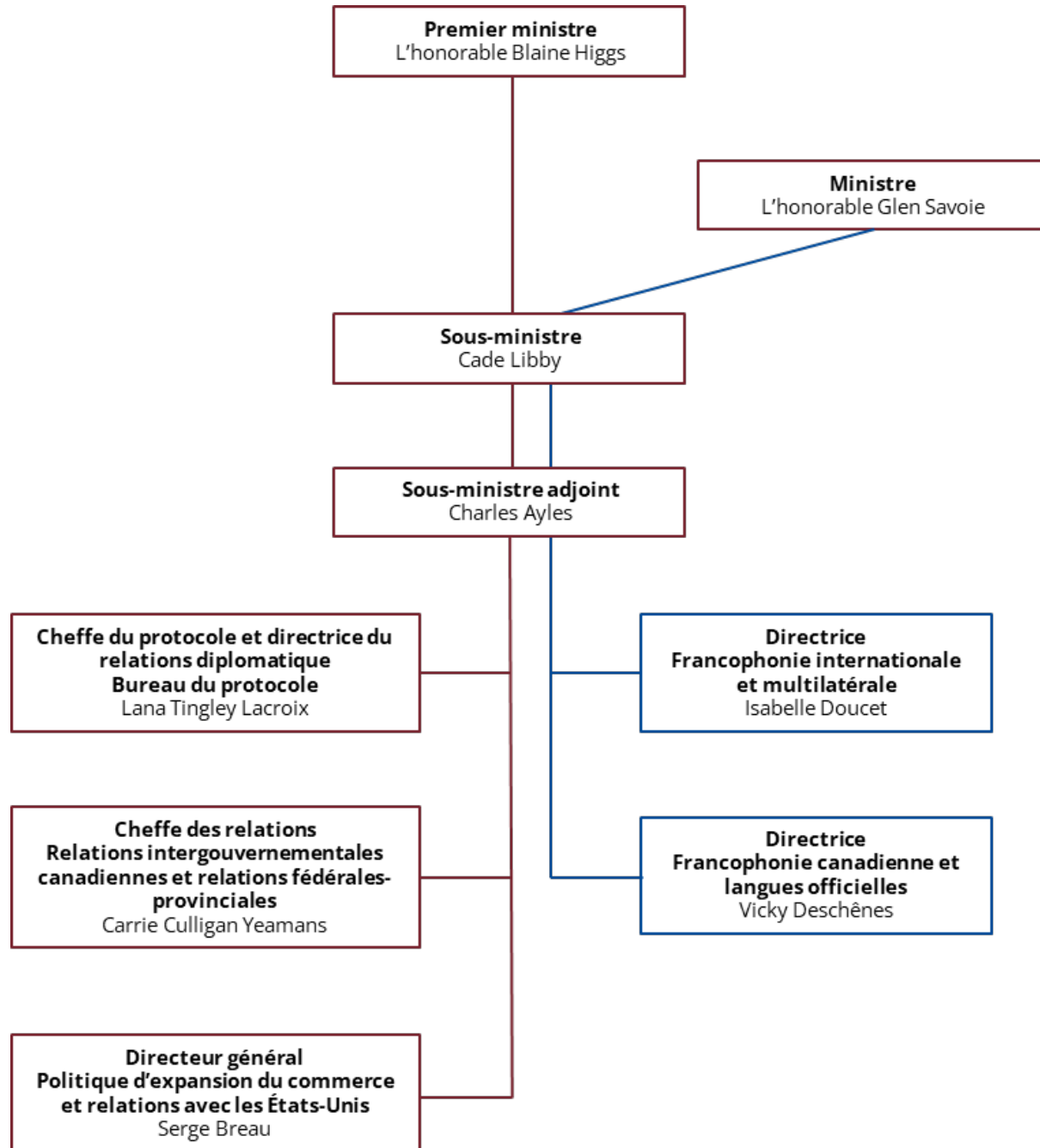
Le gouvernement a proposé trois modifications :

- un maximum de cinq candidatures à l'Ordre du Nouveau-Brunswick sera proposé au Conseil exécutif par année, comparativement à dix comme c'est actuellement le cas;
- le greffier du Conseil exécutif peut désigner une personne qui participera au conseil consultatif à sa place;
- le secrétaire, à la demande du conseil, pourra établir des critères et des lignes directrices spécifiques pour soutenir le processus de sélection des nouveaux membres dans des circonstances exceptionnelles, pour faire notamment en sorte que cet hommage puisse être décerné à des personnes ayant apporté une contribution à la province dans des situations exceptionnelles, comme la pandémie de COVID-19.

## APERÇU DES ACTIVITÉS

Le mandat des Affaires intergouvernementales est d'offrir une approche stratégique globale en matière de gestion des relations du gouvernement avec d'autres gouvernements, collectivités et organismes afin d'appuyer la vision du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

### Organigramme général



# APERÇU ET FAITS SAILLANTS DES DIVISIONS

## BUREAU DU PROTOCOLE

### Aperçu

Le protocole, qui est au cœur de l'engagement diplomatique et international du Nouveau-Brunswick, permet à la province d'établir des ponts entre le Nouveau-Brunswick et les gouvernements étrangers, de promouvoir le programme économique et culturel du Nouveau-Brunswick auprès des auditoires étrangers, de créer une image positive durable de la province et d'entretenir des relations soutenues avec les diplomates et les dignitaires, tant au Canada qu'à l'étranger.

### Faits saillants

#### LIENS DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONAUX

Le Bureau du protocole coordonne et soutient une variété de missions dirigées par le premier ministre ou des ministres à l'extérieur de la province, en plus d'accueillir de nombreuses visites de délégations et de diplomates internationaux dans le but de promouvoir les intérêts stratégiques de la province à l'échelle internationale et de tirer parti des relations ou des partenaires existants afin d'explorer les possibilités économiques ou culturelles potentielles.

#### Missions internationales

En novembre 2022, le Bureau du protocole a appuyé la participation du ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale (au nom du premier ministre) et du ministre de la Francophonie au Sommet de la Francophonie à Djerba, en Tunisie. Les représentants provinciaux ont cherché à établir et à améliorer les relations avec les pays membres afin de promouvoir les intérêts stratégiques du Nouveau-Brunswick.

#### Visites diplomatiques

Tout au long de l'exercice 2022-2023, le Bureau du protocole a géré les visites diplomatiques officielles des personnes suivantes dans la province :

- Secrétaire générale de la Francophonie
- Consul général des États-Unis
- Consul général du Japon
- Consul général intérimaire de Roumanie
- Ambassadeur du Danemark
- Ambassadeur d'Allemagne
- Consul général de l'Inde
- Ambassadeur du Japon
- Ambassadeur de France
- Consul général de France
- Ambassadeur des États-Unis
- Haut-commissaire du Royaume-Uni

## Famille royale

À la suite du décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II, reine du Canada, le 8 septembre 2022, sous la direction et la supervision du Bureau du protocole, la province a entamé une période de deuil de dix jours et a entrepris de nombreuses initiatives pour honorer les services exceptionnels et le dévouement de feu Sa Majesté envers les Canadiens et les Canadiennes et tous les peuples du Commonwealth. Pendant cette période, des livres de condoléances ont été mis à la disposition du public à la Résidence du gouverneur et à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, les drapeaux ont été mis en berne dans toute la province et un service commémoratif provincial a eu lieu à la cathédrale Christ Church de Fredericton.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a organisé une cérémonie de proclamation d'accession au trône à la suite du décès de feu Sa Majesté la reine Elizabeth II. En présence du premier ministre, des membres du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick, des chefs autochtones et des hauts fonctionnaires, la lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick a publié et lu une proclamation officielle sous le grand sceau de la province du Nouveau-Brunswick, témoignant officiellement de l'accession au trône de Sa Majesté le roi Charles III, roi du Canada.

Le Bureau du protocole s'est investi dans la planification d'un programme de visite pour Son Altesse Royale la Princesse Anne, en collaboration avec le régiment 8<sup>th</sup> Canadian Hussars (Princess Louise's), la Gendarmerie royale du Canada et les Forces armées canadiennes. En mars, des visites préliminaires à Fredericton, Sussex et Moncton ont eu lieu en compagnie des groupes susmentionnés et de membres de la famille de la princesse en prévision de la visite de Son Altesse Royale au Nouveau-Brunswick du 18 au 21 mai 2023. Cette visite soulignera le 175<sup>e</sup> anniversaire du régiment 8<sup>th</sup> Canadian Hussars (Princess Louise's), le plus ancien régiment blindé de l'armée canadienne.

## HONNEURS ET RÉCOMPENSES

### L'Ordre du Nouveau-Brunswick

Le Bureau du protocole gère le programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la plus haute distinction provinciale décernée chaque année à un maximum de dix Néo-Brunswickois nommés par leurs pairs et sélectionnés par un conseil consultatif. Les récipiendaires sont choisis en fonction de l'excellence et des réalisations qu'ils ont démontrées et de leur contribution exceptionnelle au bien-être social, culturel ou économique de la province.

En 2022, les personnes suivantes ont été investies de l'Ordre du Nouveau-Brunswick :

- Jean-Claude Basque, Moncton
- Cecile Cassista, Riverview
- Randy Dickinson, Fredericton
- Penny Ericson, Fredericton
- Aurèle Ferlatte, Dalhousie
- Lucinda Flemer, Saint Andrews
- Sandra Irving, Saint John
- Larry Nelson, Moncton
- Valois Robichaud, Caraquet
- Bobby Sylliboy, Première Nation d'Esgenoôpetitj

### Programme de la Médaille du jubilé de platine de la Reine Elizabeth II

L'année 2022 marquait le 70<sup>e</sup> anniversaire du règne de feu Elizabeth II comme reine du Canada, un jalon historique jamais atteint jusqu'alors. Le gouvernement du Canada, qui avait créé en 2002 et en 2012 des programmes de médailles pour commémorer les jubilés d'or et de diamant, ne s'est investi dans aucun programme de cet ordre en 2022. Le Nouveau-Brunswick a donc créé son propre programme de médailles, qui a servi de pièce maîtresse pour la célébration du Jubilé de platine de feu Sa Majesté.

Élaboré et administré par le Bureau du protocole, le programme de la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II a été lancé le 2 juin 2022, date du 70<sup>e</sup> anniversaire de son couronnement, et a pris fin le 5 février 2023, date de la fin de l'année du jubilé de platine.

Le programme de médailles avait pour objectif de reconnaître 3 000 résidents du Nouveau-Brunswick ayant apporté une contribution importante à la province, à une région, à une collectivité ou à un domaine en particulier. La médaille visait aussi à rendre hommage à la regrettée reine et aux services qu'elle a rendus au Canada tout au long de sa vie, ainsi qu'aux résidents du Nouveau-Brunswick qui, comme Sa Majesté, ont consacré sa vie au service d'autrui.

## RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES ET RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

### **Aperçu**

Les Relations intergouvernementales canadiennes ont pour but de promouvoir et de protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick au sein de la fédération canadienne, de poursuivre la coopération régionale en tant qu'approche stratégique pour réaliser les priorités sociales et économiques du Nouveau-Brunswick, et d'obtenir des investissements fédéraux accrus au Nouveau-Brunswick.

En vue d'obtenir les avantages économiques et sociaux souhaités pour le Nouveau-Brunswick, les Relations intergouvernementales canadiennes coordonnent la participation du Nouveau-Brunswick au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, au Conseil des premiers ministres des Maritimes, aux réunions de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, au Conseil de la fédération et aux réunions des premiers ministres.

### **Faits saillants**

#### **Registre des médecins de l'Atlantique**

Chaque province canadienne a sa propre procédure d'autorisation d'exercer pour les médecins et autres professionnels de la santé, ce qui limite la mobilité de ces professionnels. À la suite de discussions avec les premiers ministres des provinces de l'Atlantique et les quatre conseils des médecins et chirurgiens de la région, on a commencé à travailler à l'établissement d'un registre régional qui permettra aux médecins agréés dans une des provinces de l'Atlantique de travailler partout dans la région.

#### **Main-d'œuvre, immigration et logement**

Les premiers ministres ont collaboré aux niveaux régional et national pour s'attaquer à des problèmes clés communs à toutes les administrations canadiennes : la nécessité de recruter, de retenir et de loger des travailleurs pour pourvoir les postes vacants dans l'ensemble de l'économie nationale. Des milliers de travailleurs devant prendre leur retraite dans des secteurs clés au cours de la prochaine décennie, le Nouveau-Brunswick a besoin de plus des personnes pour répondre aux besoins de notre économie et pour générer la richesse qui soutient les soins de santé, l'éducation et d'autres services publics importants.

#### **Transfert canadien en matière de santé**

Les premiers ministres ont accepté un plan fédéral pour les transferts en matière de santé prévoyant de nouveaux fonds totalisant 46 G\$ au cours des 10 prochaines années. Outre les augmentations prévues à l'égard du Transfert canadien en matière de santé, le plan prévoit des accords personnalisés pour chaque province et territoire (représentant 90 M\$ par année dans le cas du Nouveau-Brunswick) afin de répondre aux priorités communes, notamment les soins primaires, les retards dans les interventions chirurgicales et les services de santé mentale. Le plan est cependant loin de répondre à la demande des premiers ministres d'augmenter immédiatement le Transfert canadien en matière de santé pour qu'il couvre 35 pour cent de tous les coûts de santé (par rapport à 22 pour cent actuellement), avec un facteur d'indexation annuel pour maintenir le financement à ce niveau dans les années à venir.



## **Forums des premiers ministres**

### Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

Le travail s'est poursuivi sur la relance économique, la mise en œuvre des objectifs de l'accord sur la santé, les transferts canadiens en matière de santé et la boucle de l'Atlantique. Ces objectifs s'ajoutent aux priorités de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique (avec le gouvernement fédéral), comme le développement de la main-d'œuvre, l'immigration, l'innovation et l'Internet à haute vitesse.

### Stratégie de croissance pour l'Atlantique

Les ministres fédéraux et les premiers ministres des provinces de l'Atlantique se sont concentrés sur les enjeux relatifs à la croissance économique à long terme de la région et sur les moyens de soutenir celle-ci. Ils se sont engagés à promouvoir la prospérité du Canada atlantique et à supprimer les barrières commerciales pour permettre aux entrepreneurs de faire des affaires plus facilement dans la région, à garantir une énergie sécuritaire et abordable à la population du Canada atlantique, à répondre aux besoins en main-d'œuvre, notamment en attirant et en retenant les nouveaux arrivants, ce qui constitue un moyen pour les entreprises de l'Atlantique de recruter les travailleurs dont elles ont besoin et de faire croître l'économie, et à renforcer la collaboration grâce à des ententes fructueuses, comme la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique et l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique.

## POLITIQUE D'EXPANSION DU COMMERCE ET RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

### Aperçu

La Division de la politique d'expansion du commerce vise à maximiser les opportunités et à minimiser les contraintes inhérentes aux relations commerciales pour tous les Néo-Brunswickois, en s'investissant activement dans les aspects touchant la négociation, la mise en œuvre et le règlement des différends relatifs aux accords commerciaux nationaux et internationaux.

La Division de la Politique d'expansion du commerce a aussi comme responsabilité de soutenir la participation du premier ministre au Comité du commerce intérieur, chargé d'encadrer la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien.

Elle veille également à la promotion des intérêts du Nouveau-Brunswick aux États-Unis en renforçant le partenariat avec les États américains, notamment par l'intermédiaire de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC) et de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP).

### Faits saillants

- Participation à quatre cycles de négociations en vue d'un accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume-Uni afin de promouvoir et de défendre les intérêts de la province.
- Soutien à la participation de la ministre Margaret Johnson à la réunion du Comité du commerce intérieur en décembre 2022 à Toronto.
- Direction des efforts de la province dans le dossier du litige en cours sur le bois d'œuvre par le dépôt de renseignements fondés, de mémoires et d'autres représentations dans le cadre des examens annuels des droits des États-Unis sur le bois d'œuvre et des appels pertinents.

## FRANCOPHONIE INTERNATIONALE ET MULTILATÉRALE

### Aperçu

La direction de la Francophonie internationale a pour mandat de coordonner la participation du Nouveau-Brunswick dans les travaux et instances liés à l'Organisation internationale de La Francophonie (OIF) et ces pays membres.

La direction coordonne la mise en œuvre des ententes bilatérales avec les pays membres de l'OIF ainsi que les missions exploratoires dans les pays de la Francophonie afin d'identifier les opportunités économiques, culturelles et institutionnelles, ainsi que d'autres possibilités, pour la population du Nouveau-Brunswick.

### Faits saillants

#### MULTILATÉRALE

Participation à distance et en présentiel de la Sherpa et du ministre responsable de la Francophonie aux rencontres du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) et à la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) ainsi qu'aux groupes de travail de l'OIF.

En mai 2022, le Nouveau-Brunswick a accueilli la Secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, qui a eu l'occasion d'échanger avec des représentants de la jeunesse et de la société civile.

En juillet 2022, une nouvelle personne a été embauchée pour représenter le gouvernement du Nouveau-Brunswick à Paris (co-location à l'ambassade du Canada à Paris). Cette personne assume le poste de correspondante nationale du Nouveau-Brunswick auprès de l'OIF et a également pour mandat d'appuyer les ministères et partenaires du Nouveau-Brunswick dans leurs objectifs de développement en France.

En novembre 2022, l'équipe a mené la délégation du Nouveau-Brunswick au Sommet de la Francophonie à Djerba en Tunisie et coordonné l'équipe représentant des ministères et partenaires au Village de la Francophonie.

En mars 2023, le Nouveau-Brunswick a participé à la Conférence ministérielle de la CONFEJES (Conférence des ministres des Sports et de la Jeunesse de la Francophonie) à Brazzaville au Congo.

#### BILATÉRALE

##### Entente avec le département de la Vienne – France

Le Nouveau-Brunswick et le département de la Vienne ont une entente de collaboration qui date de 1983. Un nouveau plan d'action a été signé en 2019 pour une période de cinq ans. En avril 2022, le Nouveau-Brunswick a accueilli une délégation jeunesse du Département et en janvier 2023 nous avons eu la visite du Président du département accompagné par des représentants du secteur de l'éducation et de l'autisme.

##### Entente avec la Louisiane

Le Nouveau-Brunswick et la Louisiane entretiennent des relations culturelles depuis très longtemps, qui ont mené en 2014 à la signature d'une entente bilatérale et en 2019 au développement d'un plan d'action d'une durée de 5 ans. En avril 2022, une mission menée par la ministre de l'Agriculture,

Aquaculture et Pêche fut organisée, accompagnée de plusieurs partenaires ainsi qu'une participation au Festival international de Louisiane via un pavillon Acadie avec plusieurs artistes du Nouveau-Brunswick.

#### Entente avec le Bénin

En 2021, le Gouvernement du Nouveau-Brunswick a signé une entente de coopération avec le Bénin, ayant comme objectif d'accroître la coopération dans les domaines du développement économique, social et humain, l'environnement, le commerce et l'industrie, les sciences et nouvelles technologies, l'éducation et la formation, ainsi que la culture et le tourisme. La COVID-19 a freiné plusieurs initiatives prévues, mais une première rencontre du comité de pilotage de l'entente a eu lieu en février 2023.

#### Stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France

En juillet 2022, le Gouvernement du Nouveau-Brunswick a lancé la première Stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France. Cette stratégie inclut 9 objectifs :

- Augmentation des activités de recrutement en vue d'augmenter le nombre d'immigrants francophones ;
- Acquérir une meilleure compréhension des marchés prioritaires ;
- Stimuler les échanges économiques des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches;
- Faciliter la reconnaissance des acquis pour certaines professions prioritaires ;
- Améliorer la capacité du Nouveau-Brunswick à maintenir des étudiants étrangers français à s'installer et travailler dans la province ;
- Soutenir et accroître la coopération éducative dans les secteurs de la petite enfance et du scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année;
- Sensibiliser la France aux différentes attractions touristiques de la province;
- Découverte et commercialisation des artistes acadiens sur la scène internationale; et,
- Augmentation des jumelages et des activités entre les municipalités du Nouveau-Brunswick et la France.

#### Relations bilatérales – et autres

Saint-Pierre et Miquelon :

En septembre et octobre 2022, la direction était présente à l'assemblée générale de la Société Nationale de l'Acadie qui s'est déroulée à Saint-Pierre-et-Miquelon. Plusieurs rencontres politiques, économiques et culturelles ont eu lieu. En novembre 2022, la province a également participé à la Commission mixte des provinces de l'Atlantique et de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui s'est déroulée à Saint-Pierre.

Tunisie :

En novembre 2022, le ministre responsable de la Francophonie a participé à l'inauguration de l'école canadienne Galiléo-Galiléi à Tunis en Tunisie, qui offre le curriculum du Nouveau-Brunswick.

# FRANCOPHONIE CANADIENNE ET LANGUES OFFICIELLES

## Aperçu

La Division de la Francophonie canadienne et des Langues officielles a pour mandat de coordonner et de promouvoir les activités du gouvernement du Nouveau-Brunswick en Francophonie provinciale et canadienne.

La Division travaille en étroite collaboration avec les autres ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick, avec les organismes communautaires et paragouvernementaux, ainsi que les ONG et le secteur privé pour promouvoir les intérêts de la population du Nouveau-Brunswick.

La Division intervient auprès de ses homologues des autres gouvernements provinciaux et territoriaux et du gouvernement du Canada ayant des intérêts en Francophonie. De plus elle participe aux diverses instances de la Francophonie au niveau des associations provinciales et nationales.

En ce qui a trait aux langues officielles, le mandat de la Division est de promouvoir la *Loi sur les langues officielles* et de surveiller sa pleine mise en œuvre au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et des secteurs concernés.

## Faits saillants

### Révision de la *Loi sur les langues officielles* de 2021

À la suite du dépôt du rapport final des commissaires concernant la révision de la *Loi sur les langues officielles*, la Division s'est chargée d'analyser le rapport et ses recommandations. Les membres de l'équipe ont préparé les divers documents portant sur les modifications législatives requises.

### Rencontre fédérale-provinciale-territoriale du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC)

La Division a participé à la rencontre fédérale-provinciale-territoriale du CMFC en juin 2022 à Regina, en Saskatchewan. L'offre de services gouvernementaux en ligne en français, la relance économique, l'immigration francophone, la promotion et la valorisation de la langue française ainsi que l'identification des besoins en main-d'œuvre francophone ont été au cœur des discussions et engagements adoptés.

### Entente Canada-Nouveau-Brunswick relative aux services en français

Le programme vise d'abord et avant tout l'appui aux initiatives qui permettent au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'améliorer les services en français et de contribuer à l'égalité des deux communautés de langue officielle. Puisqu'il était prévu que la version courante de l'entente allait arriver à échéance le 31 mars 2023, des négociations pour son renouvellement auraient dû avoir lieu en 2022-2023. Toutefois, il fut convenu d'attendre le dépôt par le gouvernement fédéral de son nouveau plan sur les langues officielles pour procéder avec les négociations. Ainsi, la Division s'est chargée d'obtenir les autorisations nécessaires afin de modifier l'entente actuelle en y ajoutant une année supplémentaire.

### Entente Canada-Nouveau-Brunswick relative à l'enseignement en français langue première et à l'enseignement de la langue seconde

Cette entente multilatérale pluriannuelle entre le gouvernement du Canada et l'ensemble des provinces et des territoires établit les principaux paramètres de coopération entre les deux ordres de gouvernement dans le domaine des langues officielles dans l'enseignement. Elle offre aussi un mécanisme par lequel le gouvernement fédéral contribue aux coûts engagés par les provinces et les territoires pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde. En vertu des paramètres de l'entente, chaque province ou territoire négocie une entente bilatérale de partage des coûts, adaptée à ses propres priorités. Après l'annonce par le gouvernement fédéral en 2021 de fonds supplémentaires pour aider les étudiants du pays à atteindre de plus hauts niveaux de bilinguisme par l'enseignement de la langue seconde, la Division a travaillé à l'obtention des autorisations requises pour modifier l'entente couvrant la période de 2019-2020 à 2022-2023 afin de tenir compte des investissements supplémentaires de l'ordre de 3,1M\$.

### Collaboration avec les municipalités francophones du Nouveau-Brunswick

Un travail étroit avec l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick a permis, par le biais de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur les services en français, l'obtention d'un appui financier pouvant aider les municipalités à composer avec les changements liés à la réforme de la gouvernance locale (ex. : traduction des arrêtés municipaux).

### Toronto Global Forum 2022

Le ministre responsable de la Francophonie a participé au Toronto Global Forum, en octobre 2022 afin de faire la promotion, au nom du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne, des occasions de développement économique qu'offre la francophonie canadienne et internationale. Deux discours ont été prononcés par le ministre devant un auditoire regroupant des décideurs politiques et des gens d'affaires d'envergure provenant tant du Canada que de l'international. Des rencontres bilatérales ont également eu lieu, notamment avec la ministre des Affaires francophones de l'Ontario.

Les discussions avec l'Ontario ont permis d'amorcer des pourparlers qui pourraient mener à la signature d'une entente de coopération en francophonie économique et culturelle similaire à celle avec le Québec. Ces efforts, encouragés entre autres par le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, s'inscrivent dans la volonté du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne de promouvoir et développer la francophonie économique.

### Transition vers le Secrétariat aux langues officielles

En réponse à la Révision de la *Loi sur les langues officielles* de 2021, le gouvernement annonçait en décembre 2022 la création du Secrétariat aux langues officielles. Il y a donc eu une préparation des avis et des recommandations permettant entre autres de définir le mandat du Secrétariat tout en préparant la transition pour son entrée en fonction en avril 2023.

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

DÉPENSES EN 2022-2023	BUDGET	CHIFFRES RÉELS	ÉCART
Bureau exécutif	833 077 \$	452 158 \$	380 919 \$
Francophonie canadienne et langues officielles	4 075 866 \$	4 078 484 \$	(2 618 \$)
Relations intergouvernementales canadiennes	839 636 \$	664 263 \$	175 373 \$
Francophonie internationale	1 599 239 \$	1 296 088 \$	303 151 \$
Relations internationales et Bureau du protocole	489 791 \$	708 922 \$	(219 131 \$)
Politique d'expansion du commerce	1 218 820 \$	1 242 989 \$	(24 169 \$)
<b>Total – Affaires intergouvernementales</b>	<b>9 056 429 \$</b>	<b>8 442 904 \$</b>	<b>613 525 \$</b>
<b>Revenus en 2022-2023</b>	<b>2 210 000 \$</b>	<b>2 192 126 \$</b>	<b>17 874 \$</b>

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE DOTATION

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue à chaque administrateur général les activités de dotation de son (ses) service(s) respectif(s). Veuillez trouver ci-dessous le résumé des activités de dotation des Affaires intergouvernementales pour 2021-2022.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOYÉ	2022	2021
Permanents	21	21
Temporaires	0	0
<b>TOTAL</b>	21	21

Aucun concours n'a été annoncé par des Affaires intergouvernementales.

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, des Affaires intergouvernementales a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être effectuée sans concours lorsqu'un poste requiert : un niveau d'expertise et de formation poussé; un haut niveau de compétences techniques; l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Le programme offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel.	16(1)a)	4
Programme de gestion du talent ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)b)	0



TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies de la santé) des services publics.	16(1) ou 16(1)c)	1
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	1
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes Coop ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

En vertu de l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant l'existence de favoritisme n'a été reçue par l'administrateur général des Affaires intergouvernementales ni par l'ombud.

## **RÉSUMÉ DE LA LÉGISLATION ET DE L'ACTIVITÉ LÉGISLATIVE**

Aucune activité législative n'a été menée pendant l'exercice en cours.

# RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

## Axe 1

Garantir un accès à un service de qualité égale en français ou en anglais, partout dans la province :

- Quels étaient les objectifs / défis que votre ministère voulait aborder en 2022-2023?
- Décrire les activités entreprises pour atteindre ces objectifs. Avez-vous atteint ces objectifs?

Toutes les communications et tous les services offerts par les Affaires intergouvernementales (MAI) se font dans les deux langues officielles ou, le cas échéant, dans la langue de préférence du destinataire ou de l'utilisateur. De plus, de la formation a été offerte aux nouveaux employés du MAI pour améliorer leur capacité à travailler et offrir des services dans les deux langues officielles.

## Axe 2

Un environnement et un climat qui encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix dans leur milieu de travail :

- Quels étaient les objectifs / défis que votre ministère voulait aborder en 2022-2023?
- Décrire les activités entreprises pour atteindre ces objectifs. Avez-vous atteint ces objectifs?

Tous les employés du MAI ont l'occasion de travailler dans la langue officielle de leur choix et sont encouragés activement à le faire. Toutes les réunions du MAI sont bilingues et offrent l'occasion à chacun de s'exprimer dans la langue officielle de son choix.

## Axe 3

Quels ont été les moyens stratégiques employés par votre ministère pour faire en sorte que les nouveaux programmes et les nouvelles politiques du gouvernement, de même que les programmes et politiques révisés, tiennent compte des réalités des communautés de langue officielle de la province (promotion des langues officielles)? Avez-vous, par exemple, tenu des consultations publiques?

En 2022-2023, des consultations dans les deux langues officielles organisées par la Division de la Francophonie canadienne et des langues officielles ont eu lieu avec les ministères, agences gouvernementales et organismes de la communauté afin de mieux cerner leurs besoins en vue des négociations pour une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral sur la prestation de services en français.

## Axe 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien *la Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations de la province en ce qui a trait aux langues officielles :

- Quels étaient les objectifs / défis que votre ministère voulait aborder en 2021-2022?
- Décrire les activités entreprises pour atteindre ces objectifs. Avez-vous atteint ces objectifs?

La Division de la Francophonie canadienne et des langues officielles travaille étroitement avec les coordonnateurs aux langues officielles de chaque ministère pour assurer la mise en place de *la Loi sur les langues officielles* que chacun comprend bien son rôle et ses responsabilités et pour assurer un

partage des meilleures pratiques à l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Les rencontres régulières permettent également de faire en sorte que tous les coordonnateurs puissent garder leurs connaissances des politiques, règlements et obligations à jour.

## **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

Aucune recommandation du Bureau du vérificateur général n'a été reçue pour l'exercice visé par le présent rapport ni pour l'exercice précédent.

## **RAPPORT EN VERTU DE LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC**

Conformément à l'article 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le chef administratif doit établir annuellement un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable.

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été reçue au cours de l'exercice 2022-2023.